



**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**



MAIRIE DE BASTIA

**Pierre Savelli,
la continuité**

GRAND ANGLE

*Laurent
Marcangeli:
mes objectifs*



CULTURE

*Médiathèque
de Folleli,
la réussite*



1,60€



BRÈVES P8 • ÉCONOMIE P 18 • DA QUI È QUALLÀ P21 • AGENDA P23

Photos DR

BILLET

Entrave à l'étrave

Depuis peu la Corse n'est sûrement plus l'endroit où l'on rêve d'accoster. Quelques semaines après l'investiture d'un nouvel Exécutif à la Collectivité territoriale, les dossiers noirs pour nuits blanches s'accumulent. Ils s'entassent comme les poubelles qui jonchent les rues des villes et villages.

Et puis il y a le dossier du bateau ivre, un mauvais film avec pour principal décor le port de Marseille. Souvenez-vous de l'histoire du navire *Sartine* qui par erreur de navigation coula à l'entrée du Vieux Port. Eh bien dans ce remake, beaucoup moins réussi, ce n'est plus une sardine qui a bloqué le port de Marseille mais tout un banc de poissons issu d'une société privée et sévissant masqué sur les côtes provençales. Un banc qui s'arrogeait le droit d'empêcher un cargo battant pavillon européen d'accoster.

Ce nouveau blocage n'a pas ému l'Etat et si peu la presse nationale. Peu d'écho car le sujet n'était pas vendeur. Fallait-il attendre que les esprits s'échauffent, qu'un malheureux incident se produise pour que la Corse fasse à nouveau parler d'elle ?

Fallait-il laisser des préjugés comme « *c'est une affaire entre Corses, laissons les s'entretuer* » prendre place dans l'inconscient de ceux qui ne peuvent comprendre la désespérance, l'inquiétude d'une majorité de Corses face à un Etat muet, absent voire méprisant. Un Etat qui ne fait pas respecter cette règle fondamentale de l'Europe, la libre circulation des biens et des personnes.

Tôt ou tard, Paris devra s'interroger sur la place de cette île dans une France dite républicaine et indivisible. Le gouvernement devra bien cesser de considérer la Corse comme une fille adoptive maintenue volontairement sous perfusion.

Rappelons-nous, comme le disait Kafka, que « *les questions qui ne donnent pas réponse elles-mêmes en naissant n'obtiennent jamais de réponse* ». ■ dominique.pietri@yahoo.fr

AMODU NOSTRU



Da Roland FRIAS

Imbroglia è lascia corre

Si cumencia u 2016 cù capatoghji maiò per a Corsica. Òn si parla più chè di rumenzule è di trasporti marittimi.

Sò primure spartute da ognunu. Ne sò risentutu dinù e cunseguenze in l'ecunomia è ind'u nostru benestà. Si tratta di duie

crise chì ci vole à discioglie à u più prestu. Òn deve esse solu un auguru di capu d'annu. Ghjè propiu una necessità ! Perchè deve a nostr'isula fermà a più bella -è micca a pubella- di u Mediterraniu. Perchè a nostr'isula meriteghja di sviluppà i so scambii cummerciali cù serenità è efficacità.

Tenimu à mente per esempiu ciò chì hè accadutu l'astr'eri nantu à u portu di Marseglia. Per compie u blucchime di u battellu di a nova cumpagnia Corsica Linea da i marinari di a CGT chì hà duratu più di 5 ghjorni arruinendu torna u travagliu di parecchi attori professionali corsi, l'auturità anu pigliatu u so tempu nanzu di move si...

Ma, d'estate di u 2014, per mette fora di a Prefettura l'attori professionali corsi chì dumandavanu di scuntrà u Prefettu di manera pacifica per pudè discorre di u cunflittu suciale di a SNCM di tandu, s'eranu affaccati in furia i gendarmi. Ci arricurdemu d'altronde di a violenza di sta scena filmata è ritrasmissa da a televisiò.

Òn aspettavamu ch'ella si passessi listessa. Aspettavamu solu chì a nuzione di «Statu di dirittu» sia messa in anda ancu ind'u portu di Marseglia. Aspettavamu solu chì i principii di libera circolazione è di libera cuncurenza, cunsacrati à livellu nazionale è europeu, sianu rispettati.

Emu seguitatu cù interessu u sbuccamentu di a situazione accumpagnatu dinù di a fine di a greva à a SNCM. Sinu à quandu ?

Ind'u listessu tempu, hè cresciuta a problematica di e rumenzule. E strette è i bor'di strada sò brutti brutti. Face male quantunque di realizà chì malgradu tuttu, cù i puteri publichi, emu a nostra parte di respunsabilità. Simu grandi pruduttori di mulizzu. Tandù, ind'i mesi à vene, l'opera chì aspetta l'eletti di a Corsica hè tamanta. U scopu ghjè di dà corpu à un cambiamentu radicale di mudellu di gestione di e rumenzule. Custi, cum'è per i trasporti marittimi, si paga caru oghje tanti anni d'imbroglia è di lascia corre... Speremu u megliu è, sta volta, impegnemu ci per ghjunghje ci !



Vous vivez en Balagne,
 en Centre-Corse,
 dans le Cap,
 la région de Bonifacio
 ou le Sartenais,
 vous avez une bonne
 connaissance de la vie publique,
 culturelle, associative
 et sportive
 dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière
 les initiatives
 qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou
 prendre des photos?

**L'ICN recherche
 des correspondants locaux.**

Écrivez-nous:
journal@corse-information.info

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
 © est édité par CorsicaPress Éditions SAS
 Immeuble Marevista,
 12, Quai des Martyrs de la Libération,
 20200 Bastia
 Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90
Directeur de la publication - Rédacteur en chef
 Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
 email : journal@corse-information.info
Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
 Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)
BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION
 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
 Tél. 04 95 32 04 40
 Annonces légales - Tél. 04 95 32 89 92
BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION
 21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
 Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95
 Annonces légales - Fax 09 70 60 12 93
Avec la collaboration de:
 1^{er} secrétaire de rédaction [Bastia] Pascal Muzzarelli
 Secrétaire de rédaction [Ajaccio] Eric Patris
 Amandine Alexandre, Batti, Frédéric Bertocchini,
 Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,
 Christian Gambotti, Claire Giudici, Kampà,
 Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenzianni,
 Michel Maestracci, Ghjacumu Andria Mela,
 Elisabeth Milleliri, Jacques Paoli, Manon Perelli,
 Dominique Pietri, David Raynal,
 partenariat avec **Alta Frequenza**
Comité de surveillance:
 Philippe Giammari, président,
 Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
 Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 - ISSN 2114 009
 Fondateur Louis Rioni

PIERRE SAVELLI

Dans la foulée de Gilles Simeoni



Photos DR

Pierre Savelli est arrivé tranquillement à une place à laquelle il n'aspirait pas... et pourtant, le voilà à présent dans le fauteuil de premier magistrat de la ville de Bastia. L'ancien adjoint était jusqu'alors confronté aux problèmes exacerbés du stationnement, de la circulation et de l'utilisation de l'espace public. C'est entouré de douze adjoints qu'il va tenter de mener à bien la politique de la ville. Cet ostéopathe a les moyens de poursuivre la démarche initiée par son prédécesseur parti, pour sa part, présider le conseil exécutif de Corse.

Jeudi 7 janvier, alors que dans la cité on continue de partager les gâteaux de l'Épiphanie, le conseil municipal quasiment au complet se réunit pour désigner le successeur du président de l'exécutif. Sous la présidence de Jean Geronimi, le doyen, vingt-neuf des quarante-trois inscrits participent au vote et plébiscitent la candidature Savelli. Après que Gilles Simeoni lui ait passé l'écharpe, le nouveau maire s'installe dans le fauteuil pour procéder à l'élection des douze adjoints. Malgré quelques soucis avec le fonctionnement de son micro, il annonce la liste des candidats. Didier Grassi et Serge Linale intègrent alors le collège des adjoints où Emmanuelle de Gentili et Jean-Louis Milani conservent leurs positions respectives de première et deuxième adjoints. Dans une ambiance détendue et bon enfant où les conseillers se délectent de chips et autres bonbons Kréma, le nouveau premier magistrat délivre son premier discours de maire.

responsabilité que les Bastiaises et les Bastiais nous ont confiée. Aussi belle soit la victoire, il y aura un objectif qui devra guider notre action: celui de contribuer avec humilité et enthousiasme à poursuivre l'entreprise d'émancipation de notre ville, de l'ensemble de ses quartiers, de chacune et chacun de ses habitants.» Puis le maire revient sur la victoire du 13 décembre qui, selon lui, légitime la démarche initiée par Inseme Per à Corsica en rappelant que le groupe de Gilles Simeoni est l'initiateur de ce véritable raz-de-marée démocratique qui vient de s'abattre sur la Corse. Il termine en rendant à Gilles Simeoni un hommage marqué du sceau de la sincérité : « *Un homme qui a cette incroyable capacité à l'empathie, qui lui a permis de comprendre la société dans laquelle nous évoluons, a réussi le 13 décembre à faire gagner Bastia, sa ville, la Corse et surtout à faire en sorte que tout un peuple soit placé enfin dans les conditions de posséder enfin, un pays développé, fait de paix et de prospérité. Cet homme je veux lui dire merci: merci Gilles.* » ■ MM

POUR SUIVRE L'ENTREPRISE D'ÉMANCIPATION DE NOTRE VILLE

Du haut de ses 1,90m, il en impose déjà, mais la voix a encore du mal à trouver la bonne intonation. Le trac des premiers instants passé, Pierre Savelli annonce : « *Ce jour est un moment de grande émotion et de fierté et je suis heureux de le partager avec vous. Je vous remercie de votre confiance et espère honorer celle-ci en essayant d'être toujours à la hauteur de la mission que vous m'assignez. Je ne peux m'empêcher de penser que cette joie, cette fierté représentent simplement la conviction de participer à une page de l'histoire de la Corse, de Bastia et de son peuple. Cette joie que nous partageons aujourd'hui fait écho à celle ressentie en mars 2014 après la victoire. Une émotion faite de sourires, de larmes et de chants, lesquels traduisaient dans une même ferveur l'immense*



LAURENT MARCANGELI

« Faire en sorte que les Ajacciens soient fiers de leur ville »

Après une année de transition marquée par trois rendez-vous électoraux, le député-maire d'Ajaccio Laurent Marcangeli a, à l'occasion de ses vœux pour 2016, fixé certains objectifs pour sa ville. Propreté, stationnement, achèvement de la Rocade, aménagement du territoire et infrastructures culturelles et sportives figurent en bonne place sur son agenda. Mais au-delà de ces travaux, il doit aussi faire face aux aléas de l'actualité, comme par exemple la gestion du traumatisme lié aux événements survenus aux Jardins de l'Empereur.

Quels seront vos premiers chantiers en 2016 ?

Dans les semaines qui viennent, je vais annoncer que la ville fera des efforts très importants et sans précédent en matière de propreté et de civisme, que nous voulons mettre en œuvre. Il y a là de grands enjeux. Nous traversons actuellement une crise des déchets importante. La Communauté d'agglomération du Pays ajaccien et la ville d'Ajaccio se doivent d'être une solution. C'est dans ce sens que Jean-Jacques Ferrara et moi-même essayons de travailler depuis plusieurs mois. Nous avons fait des propositions à ce sujet et nous espérons pouvoir les mener à bien prochainement. Nous devons sortir de ce mauvais tunnel.

La première année d'un mandat est toujours inscrite dans la transition. Avec cette deuxième année, peut-on considérer que vous entrez vraiment dans le dur ?

La difficulté est présente quotidiennement. Mais en même temps, lorsqu'on prétend vouloir conduire les affaires publiques d'une ville d'une telle importance, on sait très bien qu'il y a toujours des difficultés. Trouver des moyens de fonctionnement est de plus en plus difficile. La ville perdra une dotation globale de fonctionnement par rapport à des décisions gouvernementales. La ville d'Ajaccio garde toutefois des ambitions fortes. Nous avons du travail notamment en matière de stationnement, d'aménagement du territoire avec un projet très important pour le cœur de ville, en matière également d'infrastructures sportives et culturelles que nous souhaitons voir au plus haut niveau. Il y a, à ce sujet, des engagements que nous prendrons et que nous respecterons. Il y a aussi des investissements lourds que nous aurons, en coopération avec d'autres collectivités, que ce soit la Collectivité territoriale de Corse qui a un programme routier important, ou encore le département de la Corse-du-Sud qui a annoncé, voici quelques mois, sa volonté d'investir fortement sur les réseaux routiers départementaux internes à la ville d'Ajaccio.

Vous avez dit qu'Ajaccio doit prendre toute sa place en tant que capitale régionale. C'est essentiel pour vous ?

J'ai bien entendu envie de continuer de participer à ce projet. Ajaccio est la capitale régionale, elle doit être rayonnante, stimulante pour celles et ceux qui y vivent, attirante pour celles et ceux qui veulent y venir, soit en tant que simple visiteur ou bien pour ceux qui veulent s'y établir. Notre objectif est de faire en sorte que les Ajacciens soient fiers de ce qu'ils sont, et fiers de leur ville.

Quels seront les rapports de la ville avec la nouvelle majorité territoriale ?

J'ai eu des discussions jusque-là non formelles avec le nouveau président du conseil exécutif, Gilles Simeoni. Je lui ai d'autre part adressé un courrier lui demandant un rendez-vous de travail pour que nous puissions nous pencher sur les programmations routières. Je rappelle qu'il y avait des programmations routières importantes de l'ordre de 85 M€ qui avaient été votées sur le pays ajaccien. Nous devons maintenant savoir dans quel sens nous allons commencer ce travail-là. Il y a une priorité qui est l'accès à la ville. Mais il y a également un projet très important concernant la Rodeo, qui traîne depuis des années alors que les dossiers sont prêts et qu'il ne nous reste plus qu'à nous mettre d'accord pour commencer des travaux. Ces derniers sont un enjeu phénoménal pour la ville d'Ajaccio. J'espère que le nouvel exécutif qui se met en place aura conscience que la Corse ne peut être forte que si sa capitale régionale l'est également. Il serait d'autre part catastrophique d'oublier nos racines rurales. Je suis issu du rural, comme beaucoup d'Ajacciens d'ailleurs. Mais il serait terrible d'oublier qu'il y a en Corse une commune

qui compte 67 000 habitants, et qui au dernier recensement de l'Insee est la 73e ville de France en nombre d'habitants. Ajaccio est donc une force motrice pour la Corse. Il est donc nécessaire d'accompagner cette ville dans ses projets de développement. En ce qui concerne la politique culturelle, nous avons également quelques propositions à faire à la collectivité territoriale de Corse.

Comment avez-vous vécu les événements qui se sont déroulés dans le quartier des Jardins de l'Empereur en fin d'année ?

Il y a dans cette affaire un recul nécessaire à avoir, comme je l'ai toujours fait d'ailleurs lorsqu'un problème se passe. Il faut que la justice fasse son travail. Mais je crois qu'aujourd'hui il faut aussi une certaine fermeté. Il faut être implacable et impitoyable. Impitoyable notamment avec ceux qui ont mis en danger la vie des soldats du feu durant la nuit du réveillon de Noël. Ce qui s'est passé est particulièrement grave. Des jeunes gens ont été agressés alors que l'objectif des assaillants n'était pas de caillasser un camion, mais bien d'attraper les pompiers qui étaient à l'intérieur. Il s'en est fallu de peu pour que l'on assiste à un lynchage de pompiers, la profession la plus respectée en Corse. Doit-on rappeler que cette profession est basée sur le dévouement, sur l'effort ? Une profession qui sauve des vies et qui protège notre nature. Il me semble qu'il s'agit d'une profession qui est normalement inattaquable. Et nous avons trouvé à Ajaccio des gens qui, le soir du réveillon, plutôt que d'être avec leur famille, étaient sur le terrain pour faire du mal. Ces gens-là doivent être attrapés, déferés devant un juge et punis. Ce qui s'est passé est intolérable. D'un autre côté, il n'est pas acceptable non plus que dans un état de droit on demande soi-même l'arrestation de quelqu'un en allant crier dans un quartier. D'autre part, des commentaires qui ont pu être faits par certains médias, pas ici en Corse mais ailleurs, m'ont fortement déplu et même blessé. Les Corses ont été blessés par les élucubrations de Christophe Barbier, par exemple, qui compare notre île à un confetti.

Comprenez-vous la réaction des gens qui sont montés manifester dans ce quartier ?

Peut-être qu'il faudrait en effet comprendre les gens qui ont fait ça avant de les condamner eux aussi. Nous savons très bien que d'autres problèmes se sont déjà déroulés dans ce quartier les années écoulées. Mais que les choses soient bien claires : ce ne sont pas tous les habitants du quartier des Jardins de l'Empereur qui en sont la cause, bien au contraire. J'ai même cru comprendre que certains habitants du quartier ont soutenu les manifestants qui sont montés crier sous leurs fenêtres. C'est un problème qui demande du recul et surtout un traitement d'accompagnement social, d'aménagement du territoire, de désenclavement routier et d'amélioration du cadre de vie. Et ça, c'est le rôle des politiques. Mais nous ne pourrions être efficaces que si la justice et la sécurité sont assurées et que l'ordre est rétabli dans ce quartier. Nous ne devons pas laisser quelques voyous, qu'ils soient dix, quinze ou vingt, faire la loi dans un quartier au détriment de la vie quotidienne de ses habitants et au détriment de l'image de notre ville.

Que pensez-vous des dérapages racistes de cette affaire ?

Il y a eu des attaques à consonance raciste et islamophobe à cette occasion. Je dis à celles et ceux qui sont tentés de les excuser, ou même de les soutenir, qu'ils font du mal à la Corse. Ces événements ne sont pas la description la plus fidèle de ce que nous sommes, des valeurs qui sont les nôtres ou des valeurs qui ont permis à cette île d'être souvent citée en exemple dans l'histoire lorsqu'il s'agissait d'accueillir, de protéger ou d'accepter certains. Ce n'est pas en changeant notre modèle que nous irons vers un mieux. ■ *Propos recueillis par AF*

«Ajaccio est une force motrice pour la Corse»

VICTOIRE NATIONALISTE CORSE

Inspiration pour la Catalogne du Nord

Le succès de Gilles Simeoni et de Jean-Guy Talamoni lors des dernières élections territoriales en Corse a fait couler beaucoup d'encre -et de salive. En France, mais aussi partout en Europe. Ce résultat donne aujourd'hui des idées et encourage les régionalistes bretons, alsaciens et basques à poursuivre leur combat. En Catalogne française, on va désormais s'inspirer de l'exemple corse pour entreprendre la conquête du pouvoir territorial.



Photos DR

À l'occasion de la cérémonie des vœux adressés à ses militants et à la presse catalane le 6 janvier à Perpignan, le parti politique Convergence Démocratique de Catalogne (CDC), a beaucoup parlé de la Corse, évoquant notamment le cataclysme politique provoqué par la victoire des nationalistes en décembre dernier sur l'île.

En effet, le parti catalan souhaite assoir un projet territorial en Pays Catalan, en prenant appui et exemple sur le nationalisme corse. Le formation centriste CDC, créée en 2006 à Perpignan, considère qu'il est temps que les Catalans s'engouffrent dans le sillon tracé par les Corses. Ces 10 dernières années, les idées indépendantistes en Catalogne du Sud, sous l'impulsion du président catalan Artur Mas, ont progressé à travers la frontière afin de trouver un écho favorable à Perpignan.

Certes, l'échiquier politique n'est pas encore bouleversé en Catalogne française, mais il semble toutefois se passer quelque chose dans les esprits. La victoire des nationalistes corses, associée à

celles des indépendantistes de Catalogne du sud, engagent une véritable voie de réflexion.

Dans un communiqué de presse et par la voix du président du parti, Jordi Vera, la Convergence Démocratique de Catalogne a donc mis en avant l'exemple corse, rappelant notamment que les idéaux ont été « structurés en 1975 », avant une traduction victorieuse « 40 ans plus tard ». Jordi Vera appelle dès lors de ses vœux « la prise en main territoriale », de manière à « mettre fin au néant des politiques économiques », aux « lotissements invasifs », et aux grandes surfaces qui « rognent le foncier agricole ». Selon la presse catalane, ces idées régionalistes et autonomistes progressent grandement, mais doivent à présent se confirmer par les urnes lors des prochains scrutin. Ce qui est sûr, c'est que la Catalogne du nord observera de près l'actuelle mandature nationaliste à l'Assemblée de Corse. Elle pourrait servir d'exemple en Catalogne. Et ailleurs. ■

Frédéric Bertocchini

ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

Les Corses plus éloignés que les autres

L'Insee vient de publier une étude nationale concernant le temps d'accès aux services de base, révélant ainsi des disparités assez importantes selon les territoires. Au classement des régions, la Corse est à la traîne, et pas qu'un peu.

C'est écrit, gravé dans la pierre: les Corses sont bel et bien les plus éloignés des services de base. C'est-à-dire qu'un Corse qui désire se rendre chez le médecin, dans une école, dans un supermarché ou bien tout simplement acheter son pain, mettra beaucoup plus de temps qu'un autre citoyen français vivant sur le continent. Si l'Insee indique qu'en Île-de-France, la population accède en moins de 7 minutes aux principaux services de la vie courante, en Corse, seulement 57% des habitants sont dans ce cas. Sur l'île, le temps d'accès aux premières nécessités atteint même des niveaux records avec une moyenne de 21 minutes, soit plus du double de la moyenne nationale. Bien entendu, en Corse comme ailleurs, ce sont les personnes résidant dans un pôle urbain qui accèdent le plus rapidement aux services. Dans les territoires comptant moins de 300 habitants par km², par exemple Porto-Vecchio ou Corte, les temps d'accès moyens sont de l'ordre de 9 minutes. Enfin, dans les communes les plus peuplées de Corse, comme Bastia ou Ajaccio, c'est-à-dire des territoires comptant plus de 300 habitants par km², il faut compter environ 4 minutes pour se rendre chez un médecin.

Ailleurs, on peut parler de véritable isolement. La Corse serait donc victime de sa ruralité? Force est de le reconnaître, même si d'autres régions rurales françaises se trouvent bien mieux classées dans cette étude. En réalité, ce phénomène s'explique surtout par les réalités géographiques et démographiques. Le relief particulièrement accidenté, associé à une répartition de la population sur l'ensemble du territoire expliquent cette desserte compliquée. Il n'est donc pas faux d'affirmer aujourd'hui qu'un Corse sur deux - au moins - vit dans un espace isolé, faiblement peuplé et forcément éloigné des services de base. Concernant les quelques pôles urbains, aucun n'est « densément peuplé » selon l'Insee. Cette réalité amplifie la sensation d'isolement. Mais au-delà de la démographie et de la géographie, peut-on trouver d'autres explications à ces résultats? La qualité du réseau routier insulaire pèse sans doute aussi sur ce constat. Contrairement aux autres régions françaises, la Corse ne possède pas d'autoroutes facilitant les déplacements et réduisant forcément les temps d'accès. ■ Frédéric Bertocchini

INITIATIVE

La laïcité s'expose au lycée

Les événements tragiques de l'année 2015 en France, comme ceux de fin d'année à Ajaccio, ont réactivé la notion importante de laïcité.

« Une valeur que l'on nous envie », disait Elisabeth Badinter. Faut-il désespérer face à une soi-disant abdication de la laïcité devant les divers intégrismes ? D'aucuns le pensent et redoutent les replis communautaristes devant les évocations spécieuses de « laïcité ouverte », « laïcité positive », qui conduisent à ce que « chacun fait ce qu'il veut »...

La notion de laïcité, dévoyée et instrumentalisée, est travaillée avec plus d'exigence désormais au sein de l'école : instauration d'une journée de la laïcité le 9 décembre, séances d'enseignement moral et civique, interventions et actions diverses au sein des établissements scolaires. La laïcisation de l'école et des universités, en France comme dans d'autres pays, a permis de donner un rôle nouveau à la science dans la fabrication des savoirs. La laïcité est un principe, mais aussi une valeur, la neutralité de l'État, permettant la pluralité d'opinions religieuses et philosophiques.

Ainsi les équipes pédagogiques des lycées Laetitia Bonaparte et Fesch d'Ajaccio ont voulu faire travailler leurs élèves sur cette notion de laïcité. Au lycée Laetitia, le proviseur et les équipes pédagogiques ont marqué la Journée de la laïcité le 9 décembre 2015. Et le lycée Fesch accueille en ce mois de janvier, l'exposition *Séparation des Églises et de l'État*, réalisée en 2005 pour le centenaire de la Loi de 1905, par les archives départementales de la Corse-du-Sud et mise à la disposition des publics scolaires. Une quinzaine de panneaux permettent aux équipes pédagogiques de fructueux prolongements. Définition de la laïcité ; précisions -utiles- sur la laïcisation de la société corse qui s'est passée relativement en douceur à partir de 1790, rôle de Napoléon 1^{er} ; prises de position des élus corses, notamment ceux siégeant au Sénat (Arthur Ranc, Marius Giacobbi et Emmanuel Arène) au moment du vote de la loi de 1905 sont parmi les thèmes abordés par cette exposition. Qui revient également sur la laïcité au sein de l'École, et sur ses apports, en termes de droits et devoirs, pour les élèves comme pour les enseignants. Respect du pluralisme des convictions, des libertés d'autrui, des valeurs de l'école ou rejet de toutes les violences et discriminations. Ou encore égalité pour tous et notamment entre garçons et filles ; accès à un enseignement largement ouvert à la diversité qui n'exclut aucun sujet ni n'occulte aucune vision du monde, dans un espace d'étude dépourvu de toutes pressions où peut s'exercer librement et sereinement le sens critique.

La laïcité n'est pas une vieille dame démodée. C'est une valeur à défendre et elle évolue aussi puisqu'elle ne cesse de nous interroger, à la mesure des événements qui se succèdent... ■

MG



IN FURIA IN FURIA IN FURIA

Commissions. La session d'ouverture de la nouvelle Assemblée de Corse, le 12 janvier, a vu la mise en place des différentes commissions ainsi que la désignation de leurs présidents, vice-présidents, rapporteurs et membres respectifs. La Commission des finances, de la planification, des affaires européennes et de la coopération a désormais à sa tête Jean Biancucci (vice-président: Guy Armanet, rapporteur: Paul Leonetti). La présidence de la Commission du développement économique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement revient à Nadine Nivaggioni (vice-président: Paulu-Santu Parigi, rapporteur: Julie Guiseppi). Laura Maria Poli s'est vue confier la présidence de la Commission du développement social et culturel (vice-présidente: Marie Simeoni, rapporteur: Anne-Laure Santucci).

Accalmie ou bonace? Suite au déblocage du port de Marseille, le 11 janvier au soir, Gilles Simeoni, Jean-Guy Talamoni, Jean-Félix Acquaviva et Jean-Christophe Angelini ont reçu le lendemain les représentants syndicaux de l'ex-SNCM et de la CMN à Ajaccio dans les locaux de la CTC. Une rencontre jugée, de part et d'autre, apaisée et fructueuse, bien qu'aucune décision actée n'en ait résulté. Ce n'était d'ailleurs pas l'objet. Il s'agissait, pour le nouvel exécutif régional, de jeter les bases d'un dialogue autour des nouvelles orientations qu'il a définies. C'est-à-dire la création d'une compagnie maritime corse maîtrisée par la CTC et incluant des acteurs privés, une redéfinition du système de continuité territoriale et la mise en place d'une continuité territoriale européenne et méditerranéenne. Les syndicats ont fait valoir leurs préoccupations sociales. Selon Gilles Simeoni, la rencontre a été empreinte d'une «volonté réciproque de dialogue».

Sur les rangs. Les adhérents du parti «Les Republicains» s'apprentent à désigner, les 30 et 31 janvier, leur chef de file dans chacune des fédérations. En Haute-Corse, trois candidats en lice: Stéphanie Grimaldi, Sauveur Gandolfi-Scheit et Marie Pierre d'Ulivo.

Les feux, déjà. 44 ha de végétation partis en fumée dans la seule journée du 12 janvier en Haute-Corse. L'incendie le plus important s'est déclaré à San Gavinu d'Ampugnani, où 30 ha ont été détruits. Un autre feu, à Volpaghjola, a parcouru 10 ha. Un troisième, à San Giovanni di Moriani, a ravagé 4 ha.

Extension. Ouverture générale, le 19 janvier, pour l'extension du nom de domaine .corsica. Elle est destinée aux personnes morales ou physiques justifiant d'un lien d'attachement physique, culturel, historique ou familial avec la Corse ou disposant d'un lieu de résidence, d'un siège ou d'un établissement secondaire en Corse. Liste des bureaux d'enregistrement disponible ici: www.dot.corsica

Cartes sur table. La 5^e édition du Winamax Poker Tour, le plus grand tournoi de poker amateur jamais organisé en France, fait escale au Centre Culturel de Porticcio, les 16 & 17 janvier. Les 240 joueurs de la région issus des étapes qualificatives en ligne y sont attendus pour s'affronter en live. Seulement 4 d'entre eux obtiendront leur visa pour la finale à Paris, en mars.

Livre : vive le papier !

Malgré l'avènement et l'expansion du numérique, le livre papier a encore de beaux jours devant lui en France. C'est du moins ce que tendent à montrer une enquête réalisée par Booxup, application mobile dédiée au partage de livres papier entre particuliers, dont les résultats ont été publiés le 11 janvier. Il en ressort que 83% des personnes interrogées continuent de préférer le papier au numérique et que 80% d'entre elles ont reçu au moins un livre papier en cadeau à Noël. Plus de 70% annoncent qu'en 2016, elles liront entre 5 et 15 livres et 40% affirment qu'elles en liront plus de 15 durant l'année. Si, pour ce faire, une majorité [70%] privilégieront l'achat, 20% opteront pour l'emprunt et 10% s'orienteront vers des bibliothèques de prêt. À noter, cela dit, que beaucoup voient dans le livre papier un produit à usage unique, voire jetable: ils sont 60% à déclarer ne pas conserver un ouvrage après l'avoir lu.



Sport, diversité et médias

Le 12 janvier, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a lancé le projet «Responsabilité sociale des journalistes» du service public audio-visuel destiné à explorer la question de la responsabilité sociale des journalistes sportifs en matière de diversité. Le postulat de départ est que si le sport, et particulièrement le spectacle sportif, occupe une place centrale dans les médias et peut être vecteur de valorisation de la diversité, il peut, aussi, donner du relief au racisme, à l'homophobie et aux discriminations liées au genre ou au handicap. Ce projet de recherche, qui réunit des chercheurs de l'Université Lille Droit et Santé, l'Université de Rennes, l'Université de Grenoble-Alpes et l'Université Lille Charles de Gaulle, en collaboration avec des professionnels de l'information, vise à élaborer une analyse critique du traitement médiatique de la diversité dans le sport, et à étudier comment, via la télé, les plate-formes web ou les médias sociaux, les journalistes de sport intègrent la mission de service public de France télévisions en termes de diversité dans leurs pratiques et productions journalistiques lors de grands événements sportifs.

Numérique, le hic...

Le numérique, c'est chic ? Peut-être mais il y a un hic. Que pointe l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans une analyse rendue publique le 12 janvier. Son impact sur le marché du travail risque en effet de se traduire par une perte importante d'emplois moyennement qualifiés. La tendance actuelle, dans les pays développés comme émergents est une hausse de la demande pour les emplois les plus qualifiés (+20%) et pour les plus faiblement qualifiés (+8%) tandis que la demande pour les emplois moyennement qualifiés diminue de 20%. Et cette tendance est en passe de s'intensifier. L'OCDE estime à 40% la part des emplois -interprète ou chauffeur, par exemple- qui à terme seront remplacés par le recours à des ordinateurs.

Vaccins : on consulte ?

Marisol Touraine, ministre de la Santé, a annoncé le 12 janvier l'organisation d'un grand débat public qui pourrait déboucher sur une réforme de la politique vaccinale. Il s'agit notamment de faire face au « mouvement de défiance vis-à-vis de la vaccination » qui s'est développé en France depuis plusieurs années. Le taux de couverture vaccinale contre la grippe a baissé de 13 points depuis 2008. On note également, selon la ministre, une baisse de la vaccination chez les nourrissons, bien qu'en 2014, l'Institut national de veille sanitaire (Invs) ait pour sa part fait état d'une progression de la couverture vaccinale rougeole-oreillons-rubéole. Le débat public débutera en mars par la mise en place d'une plateforme web qui recueillera les contributions du public, des professionnels, associations et institutions afin qu'elles soient analysées puis soumises à un comité d'orientation qui devrait formuler, fin 2016, des propositions d'évolution de la politique vaccinale, notamment au sujet du maintien ou non des vaccins obligatoires. La France est parmi les rares pays d'Europe -avec la Belgique, l'Italie et le Portugal- où coexistent des vaccins obligatoires, tel que le DTP et des vaccins recommandés, la plupart des pays se contentant de recommandations en matière de vaccination.



3,9°C... de plus que la normale, pour les températures moyennes enregistrées en décembre 2015, mois qui, selon Météo-France, a atteint des records de « chaleur ». 2015 a été l'une des années les plus chaudes depuis 1990, après 2014 et 2011, et compte également parmi les 10 années les plus sèches depuis plus de 50 ans en France.

79130... demandes d'asile enregistrées en France en 2015, soit une hausse de 22% par rapport à 2014, a indiqué l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), le 12 janvier. En augmentation également, le nombre de réponses positives: l'asile a été accordé à 31,5% des demandeurs l'an passé, contre 28% en 2014. Principal pays d'origine des demandeurs: la Syrie, avec 5200 demandes.

5000... migrants invités à prier avec le pape François puis à franchir la « porte sainte » de la basilique Saint-Pierre de Rome à l'occasion de la Journée mondiale des migrants et réfugiés le 17 janvier, a annoncé le 8 janvier la fondation Migrants.

62%... des Européens -et 70% des Français- jugent l'agriculture et les zones rurales très importantes pour l'avenir, selon les conclusions de l'Eurobaromètre publiées début janvier par la Commission européenne. Pour les Européens interrogés, les priorités des agriculteurs sont de proposer une diversité de produits de qualité (42%), d'assurer le bien-être des animaux d'élevage (35%), et la protection de l'environnement (30%).

3021... perquisitions pour 4 procédures anti-terroristes et 25 infractions en lien avec le terrorisme constatées: tel est le bilan dressé par le Contrôle parlementaire de l'état d'urgence, mis en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale.

52%... c'est la part des maladies cardiovasculaires dans les causes de décès chez la femme, contre 27% pour le cancer, a indiqué la Fédération Française de cardiologie à l'occasion du lancement de sa nouvelles campagne. Chez l'homme, les maladies cardiovasculaires représentent 42% des causes de décès.

47,2Mrd€... dépensés en France pour la protection de l'environnement en 2013. Soit 1,8% de plus qu'en 2012. Le constat émane du ministère de l'Écologie, dans une note datée du 22 décembre 2015. L'investissement dans le domaine des énergies renouvelables a augmenté de 8,2% en 2013.

65%... de la population française s'inquiète des progrès de l'intelligence artificielle et du déploiement de machines autonomes, révèle une enquête Ifop réalisée pour l'Observatoire B2V des Mémoires. Pour 69% des personnes interrogées, l'intelligence artificielle et les masses de données (Big Data) seront amenées à prendre un grand essor à l'avenir. Et ils sont 68% à penser que les pouvoirs publics et les entreprises les utiliseront, pour le meilleur (prévention), mais surtout pour le pire (surveillance, profilage). La plus forte proportion d'inquiets face à l'essor de l'intelligence artificielle et des machines autonome s'observe chez ceux qui ont un niveau d'étude bac+2: 72% contre 61% d'inquiets chez ceux qui ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat.

BONUS-MALUS ÉCOLOGIQUE

La nouvelle donne



Le décret détaillant le barème 2016 du dispositif de bonus-malus vient de paraître et entraîne d'importantes modifications.

Tous les ans depuis son instauration, le dispositif du bonus-malus écologique subit une correction de son barème et de ses modes d'attribution. L'année 2016 ne fait pas exception à cette règle, mais vient modifier son fonctionnement en profondeur. À partir d'aujourd'hui, en effet, il n'existe plus en réalité que trois bonus. Le premier d'entre eux, qui concerne les véhicules électriques ou toutes les voitures rejetant moins de 20 g de CO₂/km, s'élève à 6 300 €. Les deux autres concernent les véhicules hybrides, rechargeables ou non, et s'élèvent à 1 000 € si les émissions de CO₂ sont comprises entre 21 et 60 g/km ou à 750 € si elles se situent entre 61 et 110 g/km. Autre restriction, pour le moins évocatrice, ces attributions sont exclusivement réservées aux hybrides essence/électrique (et non diesel, comme la DS5 ou la future Audi Q7 e-tron prévue pour le printemps). Sont ainsi explicitement exclues du jeu les technologies gaz naturel/électrique et gazole/GPL, déjà bien peu représentées au programme de recherches des principaux constructeurs.

PRIME À LA CASSE ET MALUS

Même si elle restreint l'accès au bonus, la révision 2016 ne revient pas sur le système de prime à la casse. Lorsque l'achat d'une voiture sous bonus s'accompagne de la destruction d'une voiture diesel datant d'avant 2006, le nouveau propriétaire peut prétendre à une prime de 3 700 € pour une voiture qui rejette moins de 21 g/km de CO₂, de 2 500 € pour un véhicule dont les émissions sont contenues entre 20 et 61 g/km de CO₂, et de 1 000 € pour une hybride répondant à la norme antipollution Euro 6 qui rejette entre 60 et 110 g/km de CO₂. Autre bonne nouvelle, les montants des malus ne changent pas (de 150 € pour 131 à 135 g/km à 8 000 € pour plus de 201 g/km). Selon le site Moteurnature.com, on peut estimer que quelque 240 000 automobilistes paieront ainsi un malus pour financer les bonus d'environ 80 000 autres en 2016. Il faut rappeler que seuls 3,2 % des voitures vendues en 2015 ont bénéficié du dispositif. ■

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

ICN Informateur Corse Nouvelle est habilité par arrêtés des Préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse pour la publication en 2016 des Annonces Judiciaires et Légales pour ces deux départements.

Le tarif d'insertion des dites annonces pour l'année 2016 est fixé en application de la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 et des textes subséquents par arrêté conjoint du Ministre de la Culture et de la Communication et du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique en date du 18 décembre 2015, publié au JO de la République Française le 27 décembre 2015.

En application du dit arrêté, le tarif à la ligne (pour les départements Corses) est fixé à 4,12 € hors taxes la ligne, soit 1,80 € hors taxes le millimètre colonne.

Toutes informations sur l'application des arrêtés préfectoraux peuvent être sollicitées auprès de l'administration d'ICN Informateur Corse Nouvelle au 04 95 32 89 90 et du service annonces légales au 04 95 32 89 92.

ICN Informateur Corse Nouvelle – Annonces légales – 1, rue Miot 20200 BASTIA (1^{er} étage)
Tél. 04 95 32 89 92 et 04 95 32 04 40 - Email : al@informateurcorse.com – Télécopie 04 95 32 02 38



Bulletin d'abonnement

A remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress Editions - Immeuble Marevista - 12, Quai des Martyrs - 20200 BASTIA

OUI, JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** et je bénéficie de trois mois supplémentaires gratuits.
- Pour un an à la version par voie électronique pour **30€** et je bénéficie de trois mois supplémentaires gratuits.
- Pour un an à la version papier plus version par voie électronique pour **65€** et je bénéficie de trois mois supplémentaires gratuits.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en majuscules) :

Email : _____ @ _____

- Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN
- J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

- CHÈQUE À L'ORDRE D'ICN CARTE BANCAIRE

N° _____

Expire fin _____ Clé _____

Date et signature obligatoires _____



Offre valable jusqu'au 31/12/2015
ICN-CORSIAPRESS EDITIONS SAS - RCS BASTIA 528 700 033

COUPE DE FRANCE

Ajaccio voit double



On l'appelle «Dame Coupe» ou «l'Épreuve Reine» dans les sphères footballistiques. En Corse, sa légende n'a jamais faibli, au point que les clubs ajacciens se sont souvent illustrés par le passé dans cette compétition. Le Gazélec a atteint le stade des quarts de finale en 1992, et celui des demi-finales en 2012. L'AC Ajaccio, moins inspiré, faillit toutefois éliminer le grand Nantes de 1966, à Marseille, au stade des quarts de finale. Aujourd'hui, les deux grands clubs ajacciens aimeraient renouer avec leur prestigieux passé dans cette épreuve populaire.

L'AC AJACCIO À L'ÉPREUVE DU CHAUDRON VERT

L'ACA a très peu brillé par le passé en Coupe de France. Certes, les joueurs d'Alberto Muro sont parvenus jusqu'en quart de finale en 1966, au terme d'une belle épopée. C'était d'ailleurs la première fois qu'un club corse parvenait à se hisser à un tel niveau dans cette épreuve. Les Ajacciens ont aussi connu deux huitièmes de finale, contre Sochaux en 1974 et Monaco en 2009. Mis à part ces quelques coups d'éclair, force est de reconnaître que l'ACA ne s'est jamais vraiment illustré dans cette compétition. Cette saison, les acéistes sont partis de loin pour parvenir, non sans difficulté, au stade des 16^{es} de finale. Le 21 novembre dernier, à l'occasion de l'entrée en lice des clubs de Ligue 2, soit le septième tour, les Ajacciens se sont fait peur sur la pelouse de Brétigny Foot CS. Menés au score, les joueurs d'Olivier Pantaloni ont finalement renversé la vapeur en seconde période, s'imposant sans gloire à la faveur d'un but contre son camp, deux buts à un. Chanceux au tirage, ils ont ensuite reçu l'AS Excelsior en 32^e de finale. On ne donnait pas cher de la peau des amateurs de l'île de la Réunion, contraints de se déplacer en Corse à cette occasion. Au terme d'un match indigne et d'un 0 à 0 pathétique, l'ACA s'est néanmoins qualifié aux tirs au but. Pas de quoi paivoiser ou bomber le torse. Au tour suivant, de nouveau chanceux au tirage, les rouge et blanc se sont rendus sur la pelouse de Volvic, club de Division d'Honneur. Pour le premier match de l'année 2016, les Ours ont encore une fois souffert pour passer. Au final, un but de Toudic inscrit dans les dernières minutes suffisait à leur bonheur. À présent, les choses vont se compliquer sérieusement, puisque c'est à Geoffroy-Guichard, sur la pelouse du grand Saint-Etienne, six fois vainqueurs de cette épreuve, que Yohan Cavalli et ses coéquipiers tenteront de poursuivre l'aventure. Une chose est sûre: il faudra sérieusement élever le niveau de jeu pour espérer exister dans ce match qui se jouera le 21 janvier.

LE GFC AJACCIO A UN BON COUP À JOUER

Depuis toujours, le Gazélec vit au rythme de la coupe de France. Les anciens se souviennent encore de l'incroyable victoire à Marseille, contre le grand OM, en 1964-1965, sur le score hallucinant de 5 buts à 1. Comment oublier également le but hors-norme de Kanyan, ridiculisant à lui seul - d'une talonnade - l'arrière-garde olympienne ? En 1983, le GFC A s'offrait également Toulon en match aller-retour, au terme de prolongations légendaires et d'une victoire 2 à 0. En 1990, après avoir éliminé Caen à Furiani (1-0), il remplissait le stade de Mezzavia avec la réception de l'Olympique de Marseille, dans un match qui devait marquer les esprits et l'histoire du club. Les buts de Deschamps et de Francescoli n'y changeront rien. On se souvient aussi de l'épopée de 91-92, avec les succès consécutifs devant Toulon, encore une fois, puis Saint-Etienne. Un doublé d'Armand Sène (2-1) permettait aux Diables Rouges d'accueillir Monaco au stade des quarts de finale. Mais l'épopée la plus aboutie est récente. En 2012, alors que l'équipe entraînée par Dominique Veilex évoluait en National, plusieurs clubs professionnels ont mordu la poussière. Toulouse (1-0) tout d'abord, puis Troyes (1-0) et surtout le futur champion de France Montpellier, à François-Coty (1-0). Les Ajacciens ont finalement abdiqué en demi-finale contre Lyon. Cette fois, la donne est différente. Le Gazélec évolue en Ligue 1 et fait figure de favori. Les joueurs de Thierry Laurey sont passés sans difficulté en début d'année à l'occasion de leur entrée en lice dans cette compétition, en battant l'US Sainte-Marie (2-0). À présent, ils vont en découdre avec Guingamp, autre club de Ligue 1. Si les Guingampais s'étaient imposés à Mezzavia en Coupe de la Ligue, cette fois les Ajacciens semblent bien décidés à ne pas laisser passer leur chance. Car quelque chose nous dit que le GFC A pourrait réaliser quelque chose de grand cette année en Coupe de France. ■ Frédéric Bertocchini

ÉCONOMIE

En 2015, la Corse a créé

Il est des femmes, des hommes et des projets, qui, malgré la crise économique, réussissent le tour de force de bouleverser les mœurs et la morosité ambiante. Coup de projecteur sur ceux qui, en 2015, ont été les garants de cette volonté entrepreneuriale décomplexée...

par Pierre-Louis Marchini



TCHICAGOM'A

Au cours de ces derniers mois, les amateurs de chewing-gum ont pu voir fleurir les tablettes de Tchicagom'a partout en Corse ainsi qu'en région parisienne. Grande distribution, boulangeries, épicerie, stations-service, bureaux de tabac-presse... plusieurs points de vente référencent actuellement le produit proposé en dragées.

Jean-Félix Pesce, chirurgien-dentiste à Penta-di-Casinca, et Zbigniew Kazmierczak, consultant en gestion d'entreprise, souhaitent développer ensemble un concept novateur qui intégrerait nécessairement des saveurs 100% corses.

Les protagonistes ont par ailleurs mis un point d'honneur à associer à leur démarche des producteurs régionaux d'huiles essentielles et d'extraits naturels bio regroupés au sein de l'exploitation agricole Essences naturelles Corsica, localisée à San-Nicolao-di-Moriani, avec plus de 20 ans d'expérience au compteur.

« Notre collaboration s'est faite naturellement. Nous travaillons en toute confiance. Ce sont de grands professionnels qui ont immédiatement cerné nos attentes et la philosophie du Tchicagom'a, précise Zbigniew Kazmierczak. Nous avons voulu proposer un produit sans sucre. Le chewing-gum revêt un caractère sympathique, émotionnel.

Il doit susciter un vrai plaisir en bouche. C'est pourquoi nous nous sommes employés à obtenir d'excellentes qualités organoleptiques, en tenant compte des nombreux facteurs qui influencent le goût, c'est-à-dire non seulement les arômes, mais aussi la croustillance, l'intensité de la saveur sucrée, la durée de vie de la pâte, l'effet rafraîchissant... Nous avons recherché des saveurs uniques, en faisant la part belle à l'identité corse et en essayant de sortir des sentiers battus ».

Le Tchicagom'a est l'héritier de la pâte à mâcher qui a traversé les âges, de la préhistoire à aujourd'hui, en passant par 1872, date à laquelle la gomme que nous connaissons a été inventée par le scientifique américain Thomas Adams. Le Tchicagom'a est aussi et surtout le digne dépositaire d'une créativité et de valeurs entrepreneuriales, typiquement corses.

Si pour l'heure il n'est pas possible d'assurer la production sur le sol insulaire, Jean-Félix et Zbigniew continuent leur rêve. Implantée à Folelli, leur entreprise Corsicagom'a affiche de belles ambitions. « Pourquoi pas développer une véritable industrie et créer de l'emploi » lance Zbigniew. La pâte à mâcher nustrale a encore de beaux jours devant elle...

et innové

ZOOM AVANT SUR LA CORSICAN TECH

Créée courant 2005 par l'association Emaho, organisatrice de Bastia Ville Digitale, et des entreprises insulaires, la Corsican Tech se veut un accélérateur d'initiatives innovantes constitué d'un pool de start-ups et d'un Club d'Open Innovation.

Il s'agit pour ses fondateurs de « dynamiser l'eco-système numérique insulaire en proposant aux start-ups et porteurs de projets innovants, des accompagnements appropriés et mesurés en fonction du stade de développement de leurs projets ».

La volonté de « regrouper les grandes entreprises corses dans un Club de l'Open Innovation afin de les accompagner dans la modernisation de leurs organisations », apparaît également comme une priorité, au même titre que celle de « faire communiquer les start-ups et les grandes entreprises insulaires dans une logique de partenariat et de collaboration, ou encore d'attirer des entreprises numériques internationales à investir dans le numérique en Corse ».

Lors de la 5e édition de Bastia Ville Digitale, en octobre dernier, la démarche de la Corsican Tech a été mise en lumière à travers une première action consistant en l'organisation d'un partage d'expérience avec l'éco-système de la French Tech Toulouse. Une initiative qui s'est avérée particulièrement fructueuse pour les membres de



CORSICAN TECH

ces deux structures innovantes qui avaient par ailleurs participé, quelques mois auparavant, au salon La Mêlée Numérique abrité chaque année par la cité rose. À cette occasion, la délégation Corsican Tech était représentée par Oscaro, Qwant Corsica, I Music School, Bowkr, Le Bon Produit au Bon Endroit, Bastia Ville Digitale et Somero Contest.

À noter que la Corsican Tech compte également dans ses rangs l'association Rete Corsa qui a développé un support applicatif connecté, le réseau « Compru in Corsu ». Celui-ci regroupe commerçants et prestataires de service corsophones – de Corse et issus de la diaspora corse – utilisant la langue corse dans leur vie quotidienne, et a pour but de valoriser leurs activités à destination du plus grand nombre via un moteur de recherche puissant.

Côté projets, la Corsica Tech proposera tout au long de l'année 2016 un programme d'accompagnement destiné aux start-ups insulaires. Animé par des intervenants spécialisés, ce programme proposera des séances de mentorat, des rencontres réseau, des journées de collaboration avec les grandes entreprises insulaires, et des voyages pour rencontrer les écosystèmes nationaux et internationaux.

De belles réjouissances numériques en perspective !

LA BEAUTÉ « MADE IN CORSICA »

2015 aura été une année bien remplie pour Tania Andréo et Aurelia Filippi, les créatrices de Corsica Beauty, 1^{er} site Internet d'e-commerce spécialisé dans la vente de produits cosmétiques corses.

Ces charmantes jeunes femmes avaient testé leur activité dès mai 2014 via la Couveuse d'entreprises de Corse située en Balagne. Durant cette période, elles ont ainsi pu réaliser environ 18 000 € de chiffre d'affaires répartis entre l'activité du site Internet et celle de la vente en direct.

Le site Internet Corsica Beauty regroupe plus de 15 marques de cosmétiques corses à l'image de Donna è, Crena Care, Di Corsica, Fleur de maquis, Isula, Kyrnella, Realia, Solyvia...

Côté produits, il s'agit de crèmes pour le visage et le corps, huiles, gommages, masques, baumes à lèvres, gels douche, savons, ainsi que de senteurs : diffuseurs, huiles, bougies...

Dans le courant de 2015, Tania Andréo et Aurelia Filippi ont entrepris une collecte sur le site Internet de financement collaboratif My Major Company qui a remporté un franc succès, avec, à la clé, une levée de fonds de plus de 10 000 €.

Elles ont également raflé le premier prix du concours régional 2015 « Talents en couveuse d'entreprises » décerné par l'Adec et la Couveuse d'entreprises de Corse, avant de terminer lauréates du

concours « Premiu », créé par la Fondazione di l'Università di Corsica et le Pôle Pépite Corse, dans le cadre duquel elles ont reçu le prix de l'innovation sociale.

Une belle aventure pour ces deux sœurs, issues d'une famille recomposée, qui ont été élevées ensemble et ont grandi sur l'île jusqu'au baccalauréat.

Passionnée de cosmétiques, Tania a étudié la chimie et la formulation cosmétique à Marseille alors qu'Aurelia s'est orientée vers le marketing et la communication à Aix-en-Provence. Après 4 années passées sur le continent, elles sont rentrées en Corse et ont obtenu un Master en Administration des entreprises à Corte.

Au cours de ces derniers mois, elles ont, d'une part, ouvert une boutique Corsica Beauty à Algajola à proximité d'un hôtel bien connu. D'autre part, elles ont lancé un concept novateur : le Beauty Shop Truck, une boutique mobile qui leur

permet de se déplacer lors de manifestations et de vendre en direct. Dynamiques et talentueuses, elles souhaitent aujourd'hui étendre leur activité à l'export qui représente 7% du chiffre d'affaires de Corsica Beauty. Ce projet passe par la traduction du site Internet tout d'abord en anglais, puis en italien et en allemand, afin de développer les ventes à travers l'Union Européenne.





JEAN-ANDRÉ MAMELI

L'exigence du bio

Jean-André Mameli est berger. Éleveur bio sur la commune de Sarrola-Carcopino, il produit des tommes de type Sartenais, des fromages à pâte molle Bastelicaccia, mais également du brocciu et brocciu passu. Il nous parle de sa passion et de ses produits.

Photos DR

Quels animaux travaillez-vous ?

Principalement la brebis de race corse. J'ai 140 brebis à la traite, sur des terrains de côteaux assez arides et granitiques. C'est-à-dire que je me situe dans la moyenne des éleveurs qui possèdent un troupeau en Corse. Je réalise trois types de fromage : tomme corse, brocciu et Bastelicaccia. Il y a ensuite toutes les déclinaisons et plusieurs variétés de brocciu.

Comment les nourrissez-vous ?

La brebis a une alimentation semblable à celle de la chèvre. Elle mange bien évidemment l'herbe qu'elle va trouver autour d'elle, mais également des feuilles de chêne, d'arbousier ou encore des asphodèles ou des glands. Dès la fin de la traite, je lâche les animaux afin qu'ils soient en liberté. C'est à ce moment-là que les brebis se nourrissent. Elles rentrent seules, le soir vers 5h00 ou 5h30.

Quel est le cahier des charges d'un éleveur bio pour ce genre d'activité ?

Il porte surtout sur les questions liées à l'alimentation ou aux soins apportés aux bêtes. En cas de maladie, nous pouvons bien entendu traiter les bêtes, à la condition que celles-ci soient isolées et que cela se fasse sous prescription médicale. Il faut avouer que c'est contraignant car nous devons quelquefois faire face à des pathologies importantes. J'utilise l'homéopathie pour traiter les maladies difficiles à soigner.

Quelles sont les particularités du Bastelicaccia que vous produisez ?

On le fabrique dans un triangle, du col de San Bastiano jusqu'à Bolognino, avant de descendre jusqu'à Sainte-Marie Siché vers le sud. Je connais des éleveurs qui fabriquent ce fromage sur Urbalaccone également. Il s'agit du seul fromage à croûte fleurie de Corse, qui est en démarche AOP.

Que pensez-vous des produits dits «corses» fabriqués avec du lait importé ?

Je suis bien évidemment totalement contre toutes les importations. Il est révoltant de savoir que des bergers de chez nous sont en train de

mourir pendant que certains importent du lait pour des questions financières. Si certains ne peuvent pas vendre leurs fromages en Angleterre, et bien tant pis ! Ils ne le vendent pas, et c'est tout !

Mais la Corse produit-elle assez de lait ?

Forcément, de moins en moins. Étant donné qu'il n'y a pas de certification sur les fromages, certains font ce qu'ils veulent. C'est-à-dire qu'on peut acheter du lait en Sardaigne, dans l'Aveyron ou même en Pologne, et faire des fromages «corses». On m'a même dit un jour que donner l'origine d'un produit est quelque chose de discriminatoire tant qu'il n'y a pas de certification. Voilà pourquoi il n'est pas illégal de faire entrer du lait.

Y a-t-il une grosse différence entre un fromage corse fabriqué avec du lait corse et un fromage «corse» fabriqué avec du lait importé ?

Au niveau du fromage industriel, il faut déjà préciser que ce dernier est fabriqué avec du lait pasteurisé. Étant donné que ces fromages ne sont pas fabriqués avec du lait cru, forcément la différence de goût est importante. Mais il y a également une grosse différence de goût entre des fromages fermiers fabriqués avec du lait corse et ceux fabriqués avec du lait importé.

En ce qui vous concerne, quelle est la meilleure saison pour fabriquer le brocciu ?

À titre personnel, la saison du brocciu s'étale de la Toussaint jusqu'à la première semaine de juillet. Certains éleveurs peuvent proposer du brocciu un

petit peu plus tard, mais cela concerne surtout ceux réalisés avec du lait de chèvre.

Vous produisez aussi du brocciu passu ?

Pour moi, le brocciu passu est un vrai produit. Un produit noble. J'avoue que j'en fais très peu car je vends tous les fromages frais que je réalise. J'ai même des clients qui achètent les fromages encore chauds. Mais je vais désormais en fabriquer une fois par semaine car on m'en demande de plus en plus. ■



Propos recueillis par Frédéric Bertocchini

MÉDIATHÈQUE TERRITORIALE DE CASTAGNICCIA MARE È MONTI

LA CULTURE SUR LES RIVES DU FIUM'ALTU

Seul lieu dédié exclusivement à la culture au centre d'un bassin de population fortement rural qui regroupe plus de 20 000 habitants, la Médiathèque territoriale Castagniccia Mare è Monti (MTCMM) est ce grand bâtiment en pierre situé sur la gauche, à la sortie sud de Folelli. Ancienne usine de tanin, friche industrielle qu'on a cru vouée à la destruction, il vit maintenant au rythme des expositions, dans le calme des livres mais souvent aussi dans le rire des enfants.

Photos Claire Giudici

La mise en place du projet ? « Oh ! C'est toute une histoire, se souvient Joseph Castelli, sénateur de la Corse, mais surtout ancien maire de la commune. Cette usine, c'est toute mon enfance... Mon père y était employé. Moi, je venais y jouer parmi les piles de bois. Elle faisait travailler, directement ou indirectement, près de 200 personnes dans la région. Puis elle a fermé. Un incendie, les ravages du temps... Elle semblait vouée à la destruction et, maire de Folelli, je ne pouvais m'y résoudre. Je rêvais d'en faire un lieu au service de tous, destiné si possible à la culture. Cependant le site appartenait à des propriétaires privés. Plusieurs projets, (logements, hôtels, etc.) ont été tentés, sans jamais pouvoir aboutir. Enfin, la commune a pu racheter, il y a près de 15 ans... Les cabinets d'architectes que j'avais contactés alors ont tous déclaré qu'on devait raser tous les bâtiments pour reconstruire du neuf. »

CONSERVER LE BÂTI ANCIEN

Les sous-sols, très vastes - et inondables - qui accueillait les canaux amenant l'eau du Fium'Altu, les bassins et la machinerie étaient en mauvais état. Le bâtiment aussi. Mais pour Joseph Castelli, c'était inconcevable. Il souhaitait garder l'esprit du lieu. « Un peu par hasard, j'ai rencontré Franck Beauce du cabinet Anonymes Architectes de Bastia, un disciple de Puccinelli à qui ont doit notamment le Conseil général de la Haute-Corse. Il a visité les lieux, s'est frayé un chemin dans les ronces, est descendu dans les sous-sols, et nous a annoncé qu'il réaliserait le projet. » Ont commencé alors les longues démarches d'études, de constitution des dossiers de financements, puis ce furent les travaux. D'un montant de près de 2,7M€ (cofinancés par la commune, le département, l'Etat et la région), ils ont abouti à un résultat particulièrement réussi : façade préservée, modernisée par de grands panneaux vitrés jaunes ou rouges, et à l'intérieur près de 1000 mètres carrés de locaux, très lumineux, de style résolument moderne. L'étage est occupé par l'école de musique Scola in festa de Felì et une résidence d'auteur à aménager, le rez-de-chaussée par la médiathèque. Le tout inauguré en juin 2014. À la tête de la médiathèque, Françoise Ducret, elle-même originaire de Folelli, et comme tous les habitants de la région, attachée au lieu. Enseignante de formation, ancienne responsable d'une librairie, passionnée de littérature et d'art, elle met désormais ses compétences au service de la structure.

UNE INFINITÉ DE PROJETS

Depuis juin 2014, elle a organisé des rencontres avec des auteurs, [Marie Ferranti, Michel Vergé-Franceschi, les historiens Ange Rovère, Francis Pomponi et Francis Beretti, Antoine Ciosi, et tant d'autres...], des expositions, notamment des illustrations réalisées durant la guerre de 14/18 par les frères Angeli, originaires de Verdesse, des « rando-culture » entre sentier du patrimoine et médiathèque. Des ateliers sont mis en place pour les scolaires. Puis il y a les livres bien sûr, près de 3000 en section adultes, et 2600 en littérature jeunesse, mais aussi des documents sonores, des films... Le tout réactualisé régulièrement en liaison avec la Médiathèque départementale de la Haute-Corse. « Plus de 1000 personnes sont déjà inscrites et viennent régulièrement, remarque Françoise Ducret. Nous proposons aussi des bornes d'écoute musicale, des ordinateurs, un accès Wifi... » Mais ce n'est pas tout. Il y a les projets : « Avec les écoles, partir de janvier, nous aurons les ateliers des Trophées du développement durable, puis de la COP 21. En avril, nous travaillerons autour des 400 ans de la mort de Cervantes. Gwen Keraval, auteur et illustrateur fera des lectures de son Don Quichotte. En mai, nous collaborerons avec Artemare. Puis avec Una Volta et BD à Bastia nous accueillerons les expositions de Renaud Perrin et de Pénélope Jossen. Nous recevrons également l'écrivain et réalisateur Philippe Claudel en juin... » ■ Claire Giudici



DOCUMENTAIRE

HISTOIRE(S) DE REFUS



Photo DR

«*Ùn si ni parlaia micca in famidda*»... La désertion durant la Première Guerre mondiale n'était pas de ces sujets qu'on abordait à table ou de ces récits et confidences que l'on transmettait volontiers aux générations suivantes pour leur édification. Comme une ombre sur l'histoire familiale. On encadrait les citations, mettait les décorations en vitrine. Mais on gardait secret ce soulagement pourtant si humain, légitime, d'avoir, après tant de deuils, vu au moins un homme de la famille revenir vivant de « là-bas », peu importe comment. L'histoire officielle, quant à elle, a marginalisé le fait, appréhendé seulement au travers de la question de la justice militaire, longtemps traité froidement par le biais de chiffres sur les jugements qui permettent seulement de constater que les classes

sociales les moins favorisées fournissaient l'écrasante majorité des prévenus. Marie-Pierre Valli, journaliste, aborde cette « *histoire du refus* », encore sensible dans certaines familles, dans *Un vulta ci più*, documentaire de 52 minutes pour la série « Ghjenti ». Explorant des archives désormais consultables, rencontrant des héritiers de cette histoire, elle met en lumière une autre réalité de la Guerre de 14 en Corse. Pour sortir des non-dits. Et en finir avec les jugements sommaires. ■ E.M

Première diffusion le 15 janvier à 20h50.
Rediffusion le 19 janvier à 15h10, le 27 janvier à 9h40
et le 31 janvier à 16h10. Sur Via Stella.



Photo GAM

lichini a effectué un rapide tour d'horizon de la saison écoulée avec, comme échéance majeure, le Trail de l'Annunziata qui fêtait en juillet dernier sa quatrième édition. Une jeune épreuve qui s'est déjà taillé une place de choix dans le calendrier régional. Si Sport Nature Pianottoli-Caldarellu ne fait pas partie des grosses cylindrées insulaires de la course hors-stade, le club tente d'être, avec sa douzaine de licenciés, présent sur le plus grand nombre de manifestations à l'échelle insulaire. Mais la compétition n'est pas son seul objectif. Le club entend bien développer la pratique de la course à pied en tant que vecteur de bien-être. Paul Quilchini a mis à profit ce moment de convivialité pour remercier médecins, bénévoles et secouristes qui chaque année se dépensent sans compter pour permettre le déroulement de la course dans les meilleures conditions. Les remerciements allaient, également, aux socioprofessionnels pour leur soutien, sans oublier la municipalité. Pour bien débiter l'année 2016, les adhérents ont reçu le nouveau maillot du club. Sport Nature semble donc plus que jamais décidé à aller de l'avant d'autant que la cinquième édition du Trail de l'Annunziata sera placée sous le signe de la nouveauté. En effet, le 16 juillet prochain la course se déroulera en nocturne et sera rallongée de quatre kilomètres. Une épreuve inédite au sein de la microrégion de l'extrême sud. ■ GAM

SPORT NATURE ET CONVIVIALITÉ À PIANOTTOLI-CALDARELLU

Les premiers jours de janvier sont réservés aux traditionnels vœux, et à la non moins traditionnelle galette des rois. C'est donc à ce double rendez-vous que le club de course hors-stade Sport Nature de Pianottoli-Caldarellu a convié ses adhérents, sympathisants, et tous les bénévoles, le 10 janvier dans la salle des fêtes de la commune. En présence du maire de la commune, Jérôme Polverini, son président Paul Qui-

AJACCIO



TERRE DE CRÈTE/CORSE, ÉLOGE DE LA RURALITÉ

Jusqu'au 10 février. Espace Diamant.

Rens : 04 95 31 56 08 & espace-diamant.ajaccio.fr

Maddalena Rodriguez-Antoniotti a photographié la Crète et la Corse pour en montrer, ces lieux modelés par l'homme qui font qu'un pays est un pays.

JEAN HARIXCALDE, TACET

Jusqu'au 4 mars. A Scenina.

Rens : 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Photographe de studio et de reportage, Jean Harixcalde s'est glissé dans les coulisses du festival de musique Sorru in Musica. Silencieux, il a photographié la musique.

NAPOLEÓN III ET FRANCESCHINI-PIETRI

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.

Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Jean-Baptiste Franceschini-Pietri fut l'homme de confiance de Napoléon III. Photographies et effets personnels retracent son intimité avec la famille impériale.

ROSSELLA BELLUSCI : PARCOURS DE LUMIÈRE

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.

Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Rossella Bellusci expose ses photographies en relation directe avec un certain nombre de tableaux et sculptures issus des collections du musée.



THE AFROROCKERZ

Le 15 janvier, 21h. L'Aghja.

Rens : 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Du rock côté batterie, du funk côté claviers, de la soul et du rap pour les voix... Une fusion des musiques occidentales et africaines, entre rock, funk, électro et afrobeat.



DUO SPIANATO

Le 17 janvier, 18h. Palais Fesch.

Rens : 04 95 50 40 80 / 04 95 26 26 26

& www.musee-fesch.com

Elodie Griscelli et Pierre-Bastien Midali proposent un parcours musical en Europe de l'Est, autour de chefs d'œuvres du répertoire pour piano à quatre mains.

SESSION RÉZO

Le 22 janvier, 21h. L'Aghja.

Rens : 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Les sessions Rézo permettent à des artistes débutants de se produire dans des conditions professionnelles, en public et devant un jury. Entrée libre.

ZAMBALLARANA

Le 22, A Scenina.

Rens : 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Le temps d'un dîner-concert, les saltimbanques musiciens et chanteurs de Zamballarana partagent leur approche singulière des cultures du monde.

CAFÉ PARA DOS

Le 19 janvier, 18h30. Espace Diamant.

Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Ricardo Sandoval (mandoline) et Matthias Collet (guitare) explorent les musiques foisonnantes d'Amérique latine.



LECTURE PUBLIQUE PAR NÉNÉKA

Le 21 janvier, 18h30. Bibliothèque patrimoniale.

Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

François Orsoni et Alban Guyon lisent des textes d'Angelica Liddell et Phil Klay, créant «un moment d'intimité entre les interprètes et le public».



LOVE LETTERS

Le 23 janvier, 20h30. Espace Diamant.

Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Tout au long de leur vie, Melissa et Andy se sont aimés de loin, par correspondance, sans jamais pouvoir être ensemble. Avec Cristiana Reali et Francis Huster.

BASTIA



INVASIONS

Jusqu'au 19 février. Centre culturel Una Volta.

Rens : 04 95 32 12 81 et www.una-volta.org

Les dessins, peintures et installations d'Agnès Accorsi abordent le thème de la féminité et les diverses facettes de la condition féminine.



JULIEN SANTINI S'AMUSE

Les 15, 16 (20h30) et 17 (17h) janvier.

Petit théâtre de l'opéra. Rens : 07 52 02 65 54

Artiste... mais aussi fonctionnaire... l'air plus ou moins dégaïté du «loser» qui se voudrait magnifique, il aborde un sujet essentiel à ses yeux : lui-même.

LOVE LETTERS

Le 22 janvier, 20h30. Théâtre.

Rens : 04 95 50 40 80 & www.bastia.fr

Le destin, la vie, les rencontres, ont rapprochés puis éloignés Melissa et Andy. Mais jamais ils n'ont cessé de s'écrire.



NOSTALGIAS

Le 16 janvier, 20h30. Théâtre.

Rens : 04 95 34 98 00 & www.bastia.fr

Comédienne, scénariste et réalisatrice, Agnès Jaoui connaît aussi la chanson ! Ce Nostalgiass célèbre l'Amérique latine, la Méditerranée, la richesse du métissage.

STEPHAN EICHER ...UND DIE AUTOMATEN

Le 20 janvier, 20h30. L'Alb'Oru.

Rens : 04 95 34 98 00 & www.bastia.fr

Seul en scène, mais entouré d'automates, Stephan Eicher se confronte à la musique synthétique, revisite son répertoire et présente de nouvelles compositions.



BIGUGLIA



ON NE SE MENTIRA JAMAIS

Le 22 janvier, 20h30. Espace culturel.

Rens : 04 95 34 86 95 & www.espaceculturelbiguglia.com

Mariés depuis 25 ans, Serge et Marianne sont heureux. Un accrochage automobile bénin va modifier le cours de leur existence. Avec Fanny Cottençon et Jean-Luc Moreau.

CORTE



NOMADISME

Jusqu'au 16 mars. FRAC Corse.

Rens : 04 20 03 95 33

Francesco Gennari, Juan López et Tatiana Wolska envahissent les espaces du Frac, liant extérieur et intérieur par des projets spécialement conçus pour cette exposition.



ÎLE(S)

Jusqu'au 3 avril. Musée de la Corse, Corte.

Rens : 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.



ARAPÀ

Le 20 janvier, 20h30. Espace Natale Luciani.

Rens : 04 95 45 00 78 & www.univ-corse.fr

Un concert où se croisent créations propres au groupe et chansons composées ou chantées par les membres du trio lors de leur parcours musical.



PORTO-VECCHIO



TOUT PUBLIC OU PAS

Le 19 janvier, 21h. Centre culturel communal.

Rens : 04 95 72 18 18

Le point commun entre un œnologue soiffard, un attaché de presse déjanté, un parrain de la mafia et une poule ? Florent Peyre !

PROPRIANO



ON NE SE MENTIRA JAMAIS

Le 23 janvier, 21h. Théâtre.

Rens : 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com

La suspicion est un poison lent, subtil, aux effets dévastateurs. Après 25 ans de mariage, on croit bien connaître l'autre. Parfois, on a tort. Une pièce d'Éric Assous.

PRUNELLI-DI-FIUMORBU



LA TIGRESSE

Le 16 janvier, 20h30. Salle Cardiccia.

Rens : 04 95 39 01 65 & www.centreculturelanima.fr

Une tigresse s'échappe du zoo : 21 personnages interprétés par 3 actrices retracent cette escapade, prétexte à parler du regard porté sur l'autre.





a filetta

en concert

PRÉSENTATION
DU NOUVEL ALBUM
CASTELLI



Dimanche 7 février
PARIS / L'Alhambra
Festival Au Fil des Voix
17h00

Infos :
www.aufildesvoix.com

Castelli